Diagonales : Ultima ratio

29-09-2009

L'arrestation
de Roman Polanski embarrasse tout le monde. Chacun y va de son commentaire, comme s'il fallait impérativement choisir son camp. D'un côté les dura lex, sed lex, pour qui, même sévère, la loi est la loi. De l'autre, les summum jus, summa injuria : pour ceux-là, un excès de justice devient une injustice.

On hésite
aussi sur les motivations des autorités helvétiques : ratione personae (en raison de la personne), ratione materiae (en raison de la matière) ou ratione loci (en raison du lieu) ? Mais peut-être faudrait-il plutôt se demander à qui profitera l’affaire : is fecit qui prodest

– le coupable
est celui qui tire parti de la faute.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com